VII. ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS

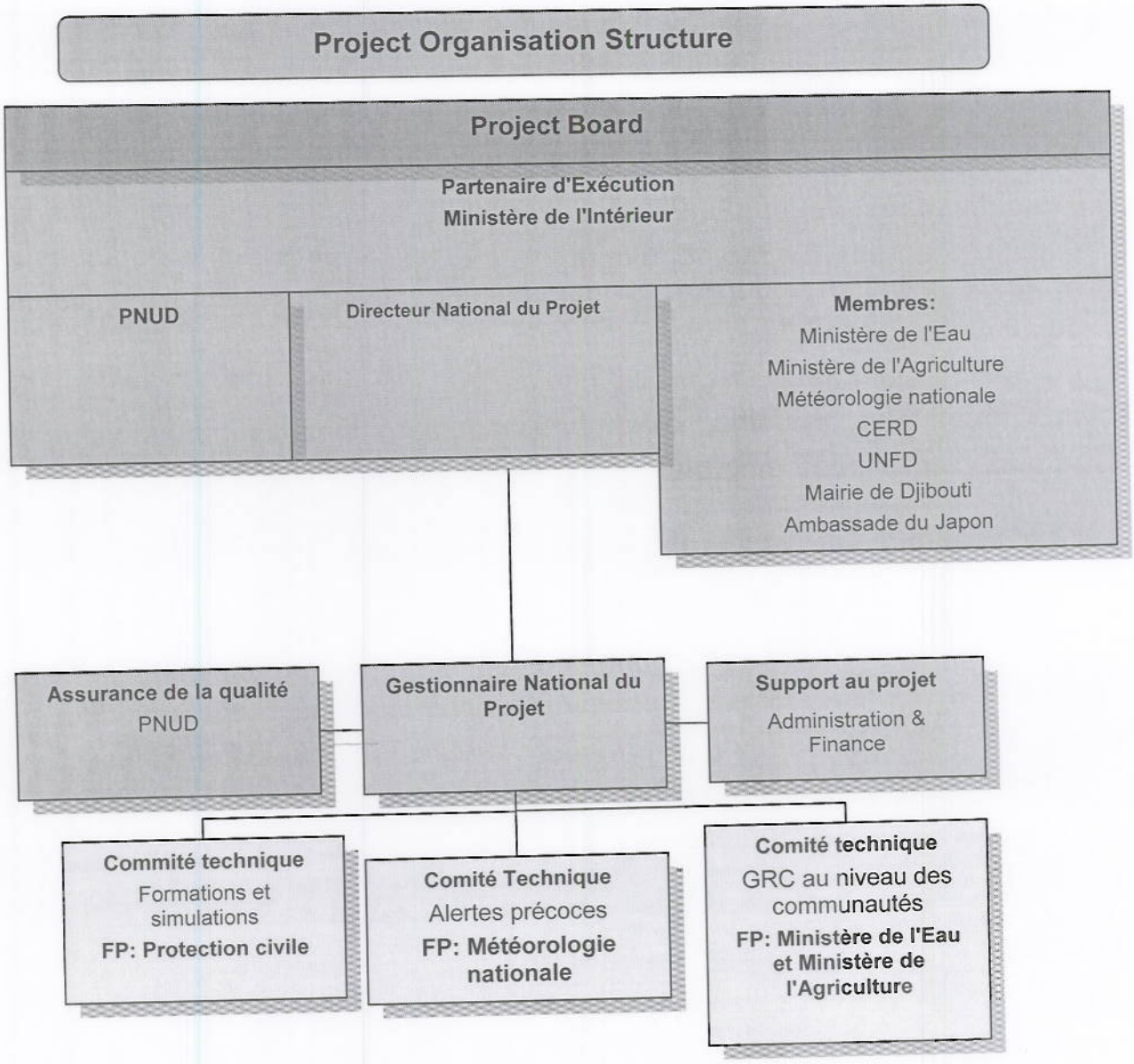

Ministère de l'Intérieur: Le MI va superviser l'exécution du projet et va collaborer de façon étroite avec les autres partenaires du projet à savoir le CERD, le Ministère de l'Eau, la Météorologie Nationale et le Minstère de l'Agriculture. Le Ministère de l'Intérieur va désigner un Directeur National du Projet ayant l'autorité nécessaire pour impulser, coordonner, mettre en œuvre et suivre les activités pour prendre et faire prendre à temps les décisions requises pour le bon déroulement du projet. Le Directeur National du Projet sera issu du SEGRC pour assurer une cohérence entre les activités planifiées par le projet et les fonctions du Directeur National du Projet. Il fournira également des locaux adéquats et équipés qui seront nécessaires pour assurer le bon déroulement du projet. Le SEGRC va désigner un gestionnaire du projet qui aura la charge de s'assurer de l'implémentation au quotidien du projet. Il est compris que pour l'année 2012, le Gestionnaire du projet ne sera pas payé par le projet eu regard au financement mobilisé.

PNUD : Le PNUD s'assurera de la garantie du projet. La fonction de Garantie est la responsabilité de chaque membre du comité de pilotage. Cette fonction soutient le Comité de Pilotage du projet et exécute des fonctions objectives et indépendantes de contrôle et de suivi. Pendant le processus de gestion d'un projet, cette fonction assure la gestion et l'achèvement des étapes importantes. Le PNUD nomme une personne pour effectuer ce suivi obligatoire.

Conformément aux directives régissant la modalité d'exécution nationale, le projet fera l'objet chaque année d'un audit qui couvrira tous les aspects liés à la gestion, la mise en œuvre et au suivi du projet. L'audit portera entre autres sur la revue des plans de travail, des rapports d'état d'avancement, les recrutements et les achats et la gestion des équipements, les déboursements... les Termes de référence spécifiques seront développés en temps opportun.

Le coût des services d'appui, calculé sur la base du tarif universel du PNUD pour le recouvrement des coûts sera imputé sur les lignes budgétaires concernées. En relation avec le projet, les coûts effectifs de communications, de bureautique et des missions de suivi du PNUD seront imputés directement par le PNUD sur les lignes budgétaires prévues à cet effet.

Météorologie Nationale

Ce département aura la charge d'identifier les besoins en terme de stations météorologiques ainsi que les sites qui accueilleront les stations météorologiques. Ce département aura également la charge de la maintenance des équipements des stations météo qui seront installées. Le département de météorologie nationale aura la responsabilité de prévenir le SEGRC sur les risques liés aux aléas climatiques (sécheresse, pluie, vent). Le départment va également coprésidé le Comité technique chargé des alertes précoces avec le SEGRC. Le SEGRC va implémenter les activités d'alerte précoce avec l'appui technique du département de météorologie.

Centre d'Etudes et de Recherches de Djibouti (CERD)

Le CERD est déjà impliqué dans le suivi des activités sismiques du pays à travers l'Observatoire d'Arta ainsi que dans le suivi du niveau de l'Oued d'Ambouli. Le CERD dispose d'un réseau de suivi actif 24 heures de l'Oued D'ambouli avec possibilité de transmettre les données par SMSs en cas de menace. Le CERD est ainsi un acteur indispensable et sera associé à ce projet notamment dans le comité des alertes précoces.

Départment de la protection civile:

Le département de la protection civile va coprésider le Comité Technique sur les Formations et les Simulations. Ce departement aura un rôle critique dans la conduite des formations et des simulations. Le projet va oeuvrer pour le renforcement des capacités de la Protection Civile à travers la formation des formateurs afin que ce départment puisse devenir un centre ressources pour les formations sur la GRC. Ce département sera également étroitement associé à l'implémentation des activités de réduction des risques basée sur l'approche communautaire notamment pour la réduction des risques face à l'inondation dans la ville de Djibouti où il pourrait aider à la mobilisation des communautés.

Ministère de l'Eau et de l'Energie

Le Ministère de l'Eau et de l'Energie (MEERN) est en charge du développement des infrastructures d'Eau en milieu rural; y compris les forages, les puits, les citernes et les retenues et les barrages. Le Ministère implique les communautés dans la gestion des points d'eau par la création des comités de gestion des points d'eau. Le comité s'occupe de la petite maintenance des équipements. Le MEERN sera impliqué dans le produits 3 à travers l'émission régulière de bulletins d'information sur l'état des ressources en eau en milieu rural (niveau des nappes et qualité) et aussi dans le produit 5 du projet à travers la mobilisation des communautés en milieu rural ainsi que la formation des communautés sur la construction des infrastructures d'eau. Le SEGRC utilisera ces données pour émettre des alertes précoces à la sécheresse et la necessité de planifier des actions de secours en terme d'alimentation en eau.

Ministère de l'Agriculture

Le Ministère de l'Agriculture va co-présider le Comité Technique sur la GRC basée sur les communautés ensemble avec le Ministère de l'Eau et le SEGRC. Le Ministère de l'Agriculture sera en charge de l'implémentation des activités ayant trait sur la gestion des parcours.

Université de Djibouti (UD)

L'université de Djibouti a des bonnes capacités d'analyse des images satellitaires et sera associée à ce projet notamment sur les aspects de suivi de la capacité de charge des pâturages. L'UD sera également associée au travail d'interprétation des données météorologiques.

Mairie de Djibouti

La Mairie de Djibouti aura un rôle important dans la mobilisation des communautés vulnéarbles aux inondations à Djibouti-ville en étroite collaboration avec la protection civile et le SEGRC.

IX. GESTION DE LA QUALITE

Produit 1: Le SEGRC est renforcé pour une meilleure coordination de la préparation et de la réponse face aux catastrophes;		
Activity **(Atlas Activity ID)**	**Resultat 1**. Amélioration de la coordination entre les acteurs nationaux pour la préparation et la réponse aux catastrophes à travers un meilleur fonctionnement du SEGRC; **Resultat 2**. Meilleure planification pour la préparation aux catastrophes par le gouvernement de Djibouti, les ONG, les Conseils Régionaux et le système des Nations-Unies; **Resultat 3**.Clarification des roles des différents départements ministériels et procédures standard pour la préparation et la réponse; ;	Date de début: 1er avril2012 Date de fin: 31 Decembre 2014
Objectif	Activation du cadre de coordination et promotion d'une culture de préparation aux catastrophes dans le but de réduire les pertes et dommages;	
Description	*Le MI va procéder au recrutement des 7 staff techniques identifiés* *Des équipements techniques et informatiques seront livrés au SEGRC* *Le MI tiendra des réunions régulières du CTI et du CIM* *Le CTI participe étroitement à la mise à jour du Plan ORSEC dans la cadre du projet financé par le GFDRR*	

Critères de qualité *how/with what indicators the quality of the activity result will be measured?*	**Méthode qualitative** *Means of verification. what method will be used to determine if quality criteria has been met?*	Date de l'évaluation
TdR des staff techniques qui seront recrutés orientés sur la préparation aux catastrophes .ombre de réunions tenues par le CTI et le CIM avec dans l'agenda des discussions la préparation et la réponse aux catastrophes; Décisions prises par le CTI et le CI.	Rapports de recrutement des staff techniques Rapport financier du SEGRC Procès verbaux des réunions des CTI et CIM	*Q2 2012* *Q3 2012* *Q4 2012*

VIII. SUIVI ET EVALUATION

En accord avec les politiques et les procédures de programmation décrites dans le Manuel d'utilisateur du PNUD, la surveillance du projet sera mise en œuvre selon les étapes suivantes :

Au sein du cycle annuel

- Une évaluation trimestrielle de la qualité permettra d'enregistrer les avancées en matière de réalisation des résultats clés, sur la base des critères de qualité et des méthodes répertoriés dans le tableau Gestion de la qualité ci-dessous.
- Un journal des questions sera activé dans le système Atlas et tenu à jour par le Gestionnaire du projet pour faciliter le suivi et la résolution de problèmes potentiels ou de requêtes de modification.
- Selon l'analyse des risques initiaux soumis (voir annexe 1), un journal des risques devra être activé sous Atlas et régulièrement mis à jour par l'examen de l'environnement externe susceptible d'affecter la mise en œuvre du projet.
- Sur la base des informations ci-dessus enregistrées dans le système Atlas, un Rapport sur l'état d'avancement des projets sera soumis par le Gestionnaire de projet au Comité de projet via la Garantie de qualité de projet, à l'aide d'un format de rapport standard.
- Un journal des leçons apprises du projet sera activé et régulièrement mis à jour pour assurer l'apprentissage et l'adaptation au sein de l'organisation, et pour faciliter la préparation d'un Rapport sur les leçons apprises en fin de projet.
- Un Plan de planification de la surveillance devra être activé sous Atlas et tenu à jour afin d'assurer le suivi des actions/événements de gestion clé.

Annuellement

- **Rapport trimestriel.** Un rapport trimestriel sera élaboré par la direction du projet

  Rapport d'examen annuel. Un Rapport d'examen annuel doit être préparé par le Gestionnaire de projet et soumis à la connaissance du Comité de projet et du Comité d'action. Le rapport d'examen annuel prendra, au minimum, la forme d'un QPR standard sous Atlas couvrant l'année entière avec des informations mises à jour pour chacun des éléments de l'Examen de la performance trimestrielle (QPR) ainsi qu'un résumé des résultats réalisés par rapport aux cibles annuelles prédéfinies au niveau des produits.

Produit 2 : Les capacités techniques des ministères, des ONG, des conseils régionaux et des agences de l'ONU sont renforcées		
Activity **(Atlas Activity ID)**	**Resultat 1.** Les ministères et le SEGRC acquièrent les capacités techniques pour s'acquitter de leurs fonctions de préparation et de réponse face aux catastrophes; **Resultat 2.** Les agences UN possèdent les capacités techniques pour délivrer leur appui au pays en matière de préparation et de réponse face aux catastrophes; **Resultat 3.** La societé civile et les conseils régionaux ont les capacités techniques pour s'acquitter de leurs fonctions de préparation et de réponse face aux catastrophes.	Date de début: 1 Juillet 20 Date de fin: 30 Juin 2014
Objectif	Rendre capable les ministères, les agences des Nations-Unies et les ONG de mettre en place des interventions de péparation et de réponses face aux catastrophes;	
Description	*Recrutement de consultants pour la préparation les supports pour les formations et les simulations;* *Organiser des formations des formateurs pour la Protection Civile et les autres ministères;* *Organiser des formations avec l'aide d'experts internationaux et des formateurs formés* *Au moins 10 formations doivent specifiquement cibler les femmes*	

Critère de qualité *how/with what indicators the quality of the activity result will be measured?*	**Méthode qualitative** *Means of verification. what method will be used to determine if quality criteria has been met?*	**Date d'évaluation** *When will the assessment of quality be performed?*
Les syllabus des formations seront conçus et devront être validés par le gouvernement avant d'entamer les formations;	Copies des syllabus des différentes formations	*Q3 2012* *Q4 2012* *Q2 2013* *Q 4 2013* *Q 2 2014*
Les formations devront contenir des thèmes de préparation et des réduction des risques	Rapports des formations	
Les formations seront conduites avec des méthodes participatives en utilisant des ateliers et des simulations afin de s'assurer que les participants ont réellement développé leurs capacités;	Liste des officiels, y compris les femmes qui ont été formés	